



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Amiens, le 18 octobre 2019

La rectrice de l'académie d'Amiens
Chancelière des universités

à

Mesdames et messieurs les personnels de
l'académie

Objet : rappel sur les usages de la messagerie

Rectorat

Délégation Académique
Au Numérique Éducatif

Emmanuelle JACQUIER
Délégué Académique
Au numérique

Tél : 03.22.82.39.58
Mél : ce.dane@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

Suite au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 28 mai 2018, je tiens à vous rappeler les règles indispensables aux administrations, quant à l'utilisation de services de messagerie externalisés tels que «@gmail.com», «@hotmail.com» ou autres, dans le cadre de correspondance avec les responsables légaux.

De tels services en ligne, très souvent :

- ne donnent pas d'informations précises sur le stockage et sa localisation ;
- peuvent être fermés à tout moment, sans préavis ;
- peuvent devenir payants à tout moment ;
- n'offrent pas de garanties de sécurité suffisantes sur les données personnelles ;
- se déresponsabilisent en cas de fuite d'informations ;
- se basent sur des juridictions étrangères.

Aussi est-il déconseillé d'utiliser de tels services.

La Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) met à votre disposition une messagerie personnelle et fonctionnelle qui vous permet d'envoyer et de recevoir des mails de façon simple et sécurisée, sur laquelle tous les courriers officiels de l'institution sont adressés.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce courrier.

Stéphanie DAMERON